

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

État de la situation en lien avec la COVID-19

Saint-Raymond, le 17 mars 2020, 13 heures – Conformément aux mesures énoncées par le gouvernement du Québec visant à limiter la propagation de la COVID-19, la Ville de Saint-Raymond demande à ses citoyens de ne pas se présenter à l'hôtel de ville, mais de privilégier plutôt les moyens suivants : appels téléphoniques et courriels. Voici les directives :

- Sur les heures habituelles d'opération de l'hôtel de ville, il est possible de joindre le personnel des différents services municipaux par téléphone au 418 337-2202.
- Si vous connaissez l'adresse courriel de l'employé que vous désirez joindre, vous devez aussi privilégier ce moyen.
- Si vous ne connaissez pas l'adresse courriel, veuillez écrire à info@villesaintraymond.com, et votre message sera redirigé vers la personne concernée.
- Si vous avez besoin du Service des travaux publics pour un problème sur les réseaux routiers, d'aqueduc ou d'égouts en dehors des heures d'ouverture, vous êtes priés de signaler le problème en composant le 911. La centrale d'urgence s'occupera de rediriger votre demande aux responsables de la Ville.

Fermeture des infrastructures de sports et de loisirs et annulation des activités et événements

La Ville vous rappelle la fermeture, jusqu'à nouvel ordre des lieux suivants. De plus, les activités et les événements qui devaient être présentés dans ces lieux sont annulés ou reportés. Cette directive d'applique également jusqu'à nouvel ordre:

- Centre multifonctionnel Rolland-Dion
- Aréna
- Station de ski
- Maison des jeunes
- École secondaire Louis-Jobin et école primaire de la Grande-Vallée

Procédure pour les inscriptions aux activités de loisirs

Le Service des loisirs et de la culture rappelle à ses citoyens qu'il existe deux façons pour d'inscrire :

- Par Internet : www.villesaintraymond.com
- Exceptionnellement par téléphone au 418 337-2202 poste 3

Nous invitons les gens qui n'ont pas de carte de crédit à déposer leur chèque dans la chute de la porte avant de l'hôtel de ville. Prenez note que votre inscription sera valide uniquement lorsque nous aurons reçu votre paiement.

Les services essentiels sont maintenus

La Ville de Saint-Raymond est active et maintient en tout temps ses services essentiels à la population : traitement de l'eau potable, déneigement, entretien des routes, et sécurité publique. Les employés de la Ville sont toujours à l'œuvre pour offrir un service de qualité à la population.

Les citoyens sont invités à suivre l'état de la situation en consultant régulièrement nos communications, par l'entremise du site Web de la Ville au www.villesaintraymond.com, et de la page Facebook «[Ville de Saint-Raymond](#)».

Consignes et recommandations

La Ville demande à la population de suivre les recommandations énoncées par le gouvernement du Québec, dans les outils mis à la disposition (voir liens ci-dessous). Si un citoyen présente des symptômes associés à la COVID-19, il doit joindre le 1 877 644-4545. Pour en savoir plus, consultez les liens suivants :

www.quebec.ca/coronavirus

<https://www.ciusss-capitalnationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/coronavirus>

-30-

Source et information :

La direction générale
418 337-2202